



## Usurpation d'identité en belgique

Par **longview**, le **07/12/2015** à **18:46**

Bonjour,

J'avais écrit il y a quelques jours ce post :

"Je viens de recevoir aujourd'hui une lettre de mise en demeure d'un huissier belge me réclamant plus de 300 euros de la part de Proximus (compagnie internet belge). J'ai vécu pendant deux ans en belgique et avais contracté un contrat internet avec la compagnie Proximus. J'ai résilié au mois de Novembre 2014 mon abonnement sans aucun soucis. Le vendeur m'avait ce jour là dit : "Votre abonnement est résilié, vous n'avez plus rien à faire. C'est réglé."

Je n'ai pas eu de nouvelles de la compagnie depuis ce jour.

Seulement j'ai reçu aujourd'hui une lettre de mise en demeure me signifiant des créances pour les dates du : 26/05/2015, 24/06/2015, 28/07/2015, 26/08/2015, 27/09/2015.

Ayant quitté la belgique en novembre 2014, j'avoue être dans l'incompréhension..."

J'ai appelé aujourd'hui la compagnie qui m'a expliqué que le nouveau locataire de mon appartement a ouvert une ligne à mon nom par téléphone et ne paye pas ses factures.

Que puis-je faire pour stopper tout ça?

En vous remerciant d'avance,

longview

Par **morobar**, le **07/12/2015** à **18:54**

Bonjour,

Je ne vois aucune usurpation d'identité, mais plutôt les conséquences d'une négligence de votre part ou d'un excès de confiance.

Il semblerait qu'à votre départ l'abonnement ne soit pas clos, et donc les frais courent toujours en restant à votre nom.

Il vaudrait mieux écrire au prestataire en lui fournissant des preuves de votre départ...

Par **longview**, le **07/12/2015** à **19:11**

Bonjour,

Le prestataire m'a bien confirmé que mon abonnement avait été résilié en Novembre 2014. Le nouveau locataire en se faisant passer pour moi et en appelant a fait réouvrir une nouvelle ligne à mon nom.

Par **morobar**, le **08/12/2015** à **10:01**

Bonjour,

Alors pourquoi un huissier belge prendrait le temps de vous rechercher en France, alors qu'il dispose d'une adresse de consommation en Belgique.

En tout état de cause, si vous ne devez rien, vous ne faites rien.

Par **Sanaka**, le **23/08/2017** à **03:17**

Bonjour j'ai besoin de votre aide voilà je voudrais signaler une personne qui utilise l'identité d'une autre personne il ce fait passer pour cette personne a des papiers identité à son nom mais ce n'est pas lui c'est une personne en situation irrégulière et je souhaite le dénoncer quel son les démarches